

SYNTHÈSE vision et priorités

Une **vision** de
l'Abitibi-
Témiscamingue
en **2027...**



Les 7 axes de la vision

L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2027, C'EST :

1. Une région accueillante, animée par une diversité de cultures et de talents.

L'Abitibi-Témiscamingue se démarque au plan démographique. Elle réussit à maintenir et à **dynamiser sa population** par la rétention accrue des jeunes et l'augmentation d'immigrantes et immigrants motivés par une **qualité de vie sociale et culturelle**, des emplois stimulants ainsi qu'une offre de service répondant à leurs besoins. La culture est en effervescence. La région croit en ses artistes. Ils sont reconnus ici et à l'extérieur de ses frontières. Les jeunes sont fiers de leur région, ils y investissent leur énergie et leurs talents. Le savoir des aînés, la connaissance millénaire du territoire des Algonquines et Algonquins ainsi que la diversité culturelle des immigrantes et immigrants contribuent grandement au développement des compétences. La population forme une **riche mosaïque culturelle et humaine**.

2. Une région où deux peuples cohabitent dans le partage et le respect du territoire.

En Abitibi-Témiscamingue, les collectivités autochtones et allochtones cohabitent et collaborent dans le **respect et l'écoute mutuels**. Les Algonquines et Algonquins, acteurs privilégiés et partenaires du développement, forment une **société saine et fière**, dans des communautés en santé, et jouissent d'une qualité de vie assurant un avenir prometteur aux générations futures. Ils ont des revenus décentes et sont autonomes financièrement grâce à leur **implication dans le développement économique** de la région. Les jeunes sont formés et occupent des emplois valorisants. La région a trois langues d'usage reconnues : le français, l'algonquin et l'anglais. La langue et l'histoire du peuple algonquin sont enseignées dans plusieurs écoles de la région. La culture algonquine est très présente sur le territoire

3. Une région solidaire et équitable, à l'écoute des besoins de ses citoyennes et citoyens.

L'Abitibi-Témiscamingue est une **région mobilisée, concertée et solidaire**. Elle compte sur son capital humain et social, favorise les lieux d'échanges et la mise en réseau des individus, des groupes, des secteurs d'activités, des communautés d'intérêt et des territoires tout en valorisant les différences. **L'humain et la qualité de vie** sont au centre du développement. Les effets de la pauvreté sont encadrés et contrôlés. Les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et possibilités dans toutes les sphères de la vie, en plus d'occuper de façon juste et équitable les lieux et les espaces décisionnels. Les petites communautés jouissent d'une gamme variée de **services de proximité**. Le transport collectif dessert les populations urbaines et rurales. La région a réussi le pari de développer un réseau de **services des plus innovateurs destinés aux familles**, répondant au principe qu'une société en santé doit offrir et disposer de services de qualité pour sa population dès le plus jeune âge. L'Abitibi-Témiscamingue insiste sur la santé, le bien-être et l'épanouissement des familles comme fondement essentiel du développement régional. Les problèmes de santé régressent grâce à un système de soins bien intégré, **axé sur la prévention et la promotion de la santé**. Les personnes de tous les âges et de toutes les conditions socioéconomiques bénéficient de lieux et de services conformes à leurs besoins. Des modèles d'animation qui favorisent le bien-être et le développement sont adoptés par bon nombre de communautés.

4. Une région curieuse, axée sur le savoir et ouverte sur le monde.

L'Abitibi-Témiscamingue est une **région innovante et créatrice**, consciente de son potentiel. L'éducation et le savoir sont devenus les principaux moteurs de sa vitalité sociale et économique. L'ensemble de ses institutions d'enseignement offrent une **vaste gamme de programmes d'études et de recherche**, réduisant le décrochage scolaire, l'exode des jeunes et favorisant l'immigration. La région est un exemple d'inventivité, de créativité et d'originalité, elle encourage toutes les formes d'échanges sur les plans national et international. Ses institutions d'enseignement supérieur y développent et y importent de la matière grise et la transforment pour le bénéfice du développement régional et pour celui des collectivités. Son université est un élément-clé de la recherche et du **développement en haute technologie** à l'échelle mondiale. L'université autonome des Premières Nations forme ses propres étudiants, chercheurs et spécialistes qui contribuent largement au développement de la région.

En **2027**,
Louis aura
25 ans...



5. Une région saine et responsable, soucieuse de son milieu naturel.

L'Abitibi-Témiscamingue est la région la plus **verte et en santé** du Québec. Elle est une destination privilégiée pour celles et ceux qui veulent une vie en équilibre avec la nature. Elle a une vision claire et commune de l'occupation ainsi que de l'**utilisation respectueuse du territoire**. Reconnue pour l'intérêt qu'elle porte à son capital nature, sa forêt est valorisée autant à l'état naturel que transformé. L'exploitation primaire des ressources naturelles se fait selon leur capacité à se renouveler. La région gère ses ressources naturelles de façon intégrée. Les actions des citoyennes et citoyens, individuelles et corporatives, respectent l'intégrité des écosystèmes et de la biodiversité. Par la recherche et l'innovation, la région a développé une expertise qu'elle exporte partout dans le monde et qui fait d'elle un **chef de file en matière d'environnement** et de développement durable. L'environnement n'est plus une contrainte, mais une valeur économique. Ses sites dégradés sont réhabilités et les matières résiduelles sont récupérées et recyclées.

6. Une région prospère, une économie basée sur la matière grise.

L'Abitibi-Témiscamingue valorise l'**exploitation des ressources naturelles**. La région a développé une expertise qu'elle exporte partout dans le monde et qui fait d'elle un chef de file mondial en matière d'innovation et dans ses façons de faire sur les plans **minier, forestier et en recherche scientifique**. Elle a rationalisé son développement en innovant dans ses méthodes, tant au plan industriel que des services, notamment par l'apport des nouvelles technologies et de l'innovation. La richesse de la région est mieux répartie et davantage de personnes travaillent à son épanouissement. **L'emploi est florissant**. La vitalité culturelle a favorisé l'implantation d'entreprises de technologies de pointe. La région a su se doter de mécanismes efficaces permettant d'assurer ses intérêts auprès des entreprises pour le bénéfice de la collectivité. L'entrepreneuriat local se porte bien. La région connaît un essor économique important grâce à ses entreprises et à ses institutions d'enseignement innovantes. Un secteur agroalimentaire bien intégré, adapté au territoire et diversifié nourrit la région et exporte ses surplus, dont quantité de **produits à valeur ajoutée** incluant les produits biologiques. L'industrie touristique, axée sur les gens, la culture, la nature et le plein air, accueille chaleureusement des **touristes de partout dans le monde**. Des partenariats de développement harmonieux sont conclus avec les régions périphériques.

7. Une région autonome, maîtresse de son destin et de son développement.

L'Abitibi-Témiscamingue jouit d'une grande autonomie dans ses **choix de développement** et dans les moyens qu'elle prend pour les assumer. Elle bénéficie d'une autosuffisance accrue en matière d'éducation, de santé, de culture, d'énergie, d'agroalimentaire et de produits à valeur ajoutée. Ses organismes publics détiennent des **pouvoirs réels et décentralisés**, ainsi que des ressources humaines et financières permettant d'adapter les politiques nationales aux réalités locales, territoriales et régionales. La région exerce ses nouveaux pouvoirs avec discernement. Les entreprises sont bien positionnées dans l'économie mondiale tout en ayant le souci du développement régional. Chaque **citoyenne et citoyen se sent responsable**, à sa mesure, de sa part du développement. Les gens, plus politisés et solidaires, agissent davantage en fonction du **bien commun**. L'ensemble du territoire est occupé de façon dynamique, chaque MRC, chaque ville et village a une vocation locale particulière, reconnue et complémentaire.

 CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

téléphone : 819 762-0774

1 866 762-0774

télécopieur : 819 797-0960

cr@conferenceregionale.ca
www.conferenceregionale.ca

AXE 1 Une région **accueillante**, animée par une diversité de **cultures** et de **talents**.



PRIORITÉS :

1. L'APPARTENANCE ET L'IMAGE DU TERRITOIRE

- Développer une connaissance active dans le milieu concernant les atouts et le potentiel de la région.
- Promouvoir à l'extérieur de la région les forces et les avantages distinctifs de l'Abitibi-Témiscamingue.

2. LES IMMIGRANTES ET LES IMMIGRANTS ET LES NOUVELLES ARRIVANTES ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- Viser à attirer davantage d'immigrantes et d'immigrants, de nouvelles arrivantes et de nouveaux arrivants, et favoriser un meilleur enracinement.

3. LES ARTS ET LA CULTURE

- Valoriser et renforcer la vitalité artistique et culturelle de la région.
- Soutenir les artistes professionnels en Abitibi-Témiscamingue.
- Favoriser la sensibilisation et l'éducation à l'art, particulièrement chez les jeunes et encourager la pratique culturelle de loisirs.
- Valoriser et préserver l'histoire et le patrimoine régional.

- Dans un contexte d'ouverture sur le monde, reconnaître et accompagner les bibliothèques comme étant des catalyseurs locaux et régionaux dans le domaine de la culture et de l'information.

4. L'INFORMATION ET LES COMMUNICATIONS

- Favoriser une meilleure couverture médiatique ainsi qu'une meilleure connaissance des actualités de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et du Nord-Est ontarien.
- Doter la région d'un plan d'action pour le développement de l'action citoyenne.
- Favoriser les débats sur les enjeux locaux et régionaux.
- Définir l'apport des médias de proximité dans le développement local et régional.
- Assurer une meilleure connaissance des données socioéconomiques, des enjeux de la région et de ses territoires ainsi qu'en assurer une large diffusion.

AXE 2 Une région où **deux peuples** cohabitent dans le **partage** et le **respect du territoire**



PRIORITÉS :

1. LES AUTOCHTONES : MAMAWI MIKOMOWITAN, TRAVAILLER ENSEMBLE

- Créer des occasions pour construire des projets communs entre les Autochtones et les différentes instances allochtones de la communauté régionale.
- Soutenir l'accroissement de la diplomation, de la scolarisation et de la qualification des algonquines afin d'augmenter leur niveau d'autonomie.

- Favoriser le développement d'une stratégie d'intégration à l'emploi, particulièrement pour les jeunes, de manière à accroître le nombre d'emplois disponibles à l'intérieur et à l'extérieur des communautés.
- Appuyer le projet Wanaki concernant la construction d'un village pour la communauté de Kitcisakik.
- Développer la recherche et la connaissance sur le milieu algonquin.



photo : Cyclopes



photo : Justine Polson-Lahaie



photo : Julie Thibeault

AXE 3 Une région **solidaire et équitable**, à l'écoute des besoins de ses **citoyennes et citoyens**



PRIORITÉS :

1. L'APPAUVRISSMENT ET L'EXCLUSION SOCIALE

- Agir sur les facteurs d'appauvrissement et d'exclusion sociale.
- Travailler à réduire les préjugés à propos des personnes vivant en contexte d'appauvrissement et d'exclusion sociale.

2. LES FEMMES

- Assurer l'équité et atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Soutenir les initiatives visant à réduire toutes formes de violence envers les femmes, notamment au niveau des agressions à caractère sexuel ainsi que de la violence conjugale et familiale.

3. LA FAMILLE

- Valoriser les familles et améliorer leurs conditions de vie.

4. LA JEUNESSE

- Valoriser l'engagement et la participation citoyenne de la jeunesse en créant des conditions lui permettant de prendre sa place dans le développement local et régional.
- Améliorer l'offre de service en santé et services sociaux avec la participation des partenaires intersectoriels pour contrer la détresse psychologique chez les jeunes, notamment chez les Autochtones.
- Favoriser et supporter les initiatives pour le retour des jeunes dans la région.
- Soutenir les parcours alternatifs des jeunes favorisant leur participation à la société ainsi que l'accès à la diplomation.
- Encourager les organismes, les ministères, les institutions et les entreprises à prendre l'initiative de s'engager activement auprès des jeunes dans leurs actions, favorisant ainsi le développement du plein potentiel de la jeunesse.

5. LES PERSONNES ÂÎNÉES

- Favoriser une meilleure intégration des personnes âgées au développement local et régional.
- Améliorer l'offre d'hébergement afin de répondre aux besoins actuels et futurs des personnes âgées.
- Appuyer les initiatives visant à réduire l'isolement ainsi que toutes formes de violence et d'abus envers les personnes âgées.

- Reconnaître la contribution sociale et économique des personnes âgées dans la société régionale.

6. LES PERSONNES HANDICAPÉES

- Favoriser une meilleure intégration des personnes handicapées à la communauté.

7. LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

- Assurer l'accessibilité de l'ensemble de la population à une offre de service de santé et de services sociaux de qualité.
- Favoriser la prévention par l'acquisition de saines habitudes de vie.
- Reconnaître, encourager et soutenir le développement communautaire ainsi que les organismes d'action communautaire et bénévole.

8. LA RURALITÉ

- Accroître l'occupation dynamique du territoire en milieu rural.

9. LE TRANSPORT COLLECTIF

- Optimiser et mettre en commun, à l'échelle de la région, un réseau de transport collectif mettant à profit les différents modes de transport.

10. LE LOISIR ET LE SPORT

- Offrir une meilleure accessibilité à la pratique du loisir, du sport et de l'activité physique à la grandeur du territoire pour toutes les clientèles afin d'améliorer la qualité de vie, la santé et lutter contre la sédentarité.
- Assurer le développement des divers types de pratique de loisir, du sport et de l'activité physique pour permettre l'épanouissement personnel et collectif de la communauté locale et régionale.
- Soutenir le développement du secteur du plein air en Abitibi-Témiscamingue.
- Appuyer les démarches entreprises afin d'augmenter la superficie d'un abri sommaire de 20 m² à 30 m².

11. L'ÉCONOMIE SOCIALE

- Favoriser la consolidation et le développement des entreprises en économie sociale.



AXE 4 Une région **curieuse**, axée sur le **savoir** et **ouverte sur le monde**



PRIORITÉS :

1. LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS (TIC)

- Développer et assurer la connaissance des outils, des services et des applications possibles concernant les TIC afin d'identifier les perspectives de développement.
- Assurer la mise en œuvre de la phase II du projet à large bande.
- Travailler à améliorer la couverture permettant une meilleure réception du signal de téléphonie cellulaire sur l'ensemble du territoire régional.

2. L'INTERNATIONALISATION

- Favoriser la concertation et la mobilisation des actrices et acteurs œuvrant à l'internationalisation en Abitibi-Témiscamingue.
- Renforcer et organiser la présence des actrices et acteurs ainsi que des organismes régionaux sur la scène internationale (ou dans les réseaux internationaux).

3. L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

- Valoriser la formation générale, professionnelle, technique et supérieure, adaptée aux réalités régionales et aux nouvelles réalités de la mondialisation.
- Poursuivre les efforts visant à soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes, spécialement chez les garçons.
- Promouvoir et soutenir la reprise des études chez les adultes non diplômés.
- Promouvoir et soutenir la formation continue et la rendre plus accessible.
- Favoriser l'intégration des dimensions régionales et sociales dans le contenu pédagogique des établissements d'enseignement (écoles primaires, secondaires et professionnelles, cégep et université).

4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

- Orienter la main-d'œuvre vers une formation adaptée aux besoins des entreprises et offrant de bonnes conditions d'emploi.
- Soutenir les initiatives visant à réduire les pénuries de main-d'œuvre afin de répondre plus rapidement aux besoins anticipés des entreprises.
- Favoriser le développement et la consolidation des entreprises en insertion sociale et professionnelle.
- Favoriser la diversification des choix de carrière des femmes en les soutenant dans leurs démarches entrepreneuriales ainsi que dans l'accès et leur maintien dans des emplois traditionnellement masculins.
- Soutenir le recrutement de main-d'œuvre à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue afin de répondre aux besoins de ressources humaines non-comblés dans la région.

5. L'INNOVATION, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

- Assurer le développement et la présence des infrastructures et des organismes liés à la recherche, au développement et à l'innovation.
- Développer une culture forte de l'innovation dans la région.
- Soutenir la mise en place d'un système d'innovation propre à l'Abitibi-Témiscamingue.
- Accroître le maillage entre les entreprises et les établissements de formation, de recherche et de transfert technologique.
- Appuyer les entreprises dans leurs activités favorisant le développement des compétences managériales qui permettent une gestion stratégique de l'innovation.

AXE 5 Une région **saine et responsable**, **soucieuse** de son **milieu naturel**



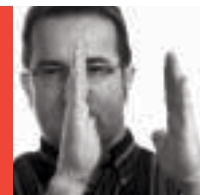
PRIORITÉS :

1. LA PROTECTION ET L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL

- Assurer une meilleure connaissance de l'environnement naturel régional.
- Protéger, restaurer et mettre en valeur l'environnement physique et naturel de la région afin de maintenir et d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des personnes.

- Favoriser la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.
- Soutenir les initiatives permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

AXE 6 Une région prospère, une **économie** basée sur la **matière grise**



PRIORITÉS :

1. LE SOUTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

- Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements.

2. L'ENTREPRENEURIAT

- Assurer le développement d'une culture entrepreneuriale forte en Abitibi-Témiscamingue.
- Doter les entrepreneures et entrepreneurs ainsi que les entreprises de moyens permettant la mise en œuvre de leur projet d'affaires.

3. LA STRATÉGIE DE SOUTIEN À LA COMMERCIALISATION

- Soutenir les initiatives permettant le développement d'une culture de commercialisation.
- Soutenir les initiatives de développement et de diversification des marchés pour les produits et services des entreprises de l'Abitibi-Témiscamingue.

4. LES ALLIANCES STRATÉGIQUES

- Entretenir et développer des liens et des partenariats stratégiques entre les deux régions.
- Développer et favoriser le transfert d'expertises complémentaires en concertation avec la région Nord-du-Québec.
- Créer les conditions favorables pour le développement de partenariats entre les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-Est ontarien.

5. LE TOURISME

- Valoriser auprès de la population régionale les atouts et les potentiels de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Développer un tourisme durable et authentique pour les touristes, mais d'abord pour les citoyennes et citoyens.
- Intensifier les efforts visant l'amélioration de la qualité de l'offre dans le but d'augmenter la satisfaction de la clientèle.
- Augmenter le pouvoir d'attraction de la région en priorisant la consolidation et le développement des produits d'appel.
- Se doter d'un positionnement touristique régional rassembleur.
- Promouvoir les produits d'appel régionaux.
- Mieux structurer l'offre de produits touristiques de façon à ce qu'ils soient faciles à commercialiser et plus attractifs.

6. LE RÉSEAU ROUTIER

- Maintenir et développer les infrastructures de transport sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

7. LA DESSERTE AÉRIENNE RÉGIONALE

- Assurer une représentation des intérêts régionaux auprès des gouvernements et des compagnies aériennes.

8. LE TRANSPORT FERROVIAIRE

- Assurer une représentation des intérêts régionaux auprès des gouvernements et de l'entreprise ferroviaire.
- Évaluer la possibilité d'augmenter de façon importante l'utilisation du chemin de fer, principalement pour le transport de marchandises lourdes, et les avantages qui en résulteraient en réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur les plans économique et social.

9. LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS ROUTE

- Favoriser la cohabitation harmonieuse entre les différents utilisatrices et utilisateurs sur l'ensemble du territoire.

10. LA MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

- Soutenir les initiatives permettant de maximiser les retombées régionales sociales et économiques des projets majeurs.

11. LES USAGES MULTIPLES DU TERRITOIRE

- Développer de nouveaux modes de concertation des actrices et acteurs pour assurer le développement harmonieux du territoire.

12. LES RESSOURCES FORESTIÈRES

- Viser une économie centrée sur les produits à haute valeur ajoutée.
- Doter l'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec d'une stratégie concertée permettant le développement de la transformation du bois dans les deux régions.
- Adopter une philosophie axée sur la sylviculture et l'augmentation de la productivité.
- Considérer l'environnement comme une richesse.
- Encourager une foresterie de proximité.
- Développer une foresterie qui tienne compte de l'ensemble des utilisatrices et utilisateurs.
- Viser une foresterie responsable, imputable et rentable.

13. L'AGROALIMENTAIRE

- Améliorer et consolider la filière des productions de base (lait, bœuf, agneau-mouton).
- Favoriser le développement d'une filière bovine à valeur ajoutée basée sur la valorisation de la biomasse végétale notamment les fourrages.
- Soutenir le virage agro-environnemental.
- Assurer une formation répondant aux besoins du milieu.
- Soutenir et valoriser la relève agricole.
- Soutenir et accroître la commercialisation des produits régionaux.
- Développer la transformation des produits agroalimentaires de la région.

14. LES RESSOURCES MINIÈRES

- Contribuer à la reconnaissance de l'industrie minière comme secteur stratégique de développement économique pour l'Abitibi-Témiscamingue, le Nord-du-Québec et le Québec.
- Contribuer à la reconnaissance du créneau Techno-mines souterraines comme phare du développement minier en Abitibi-Témiscamingue et au Québec.
- Contribuer au maintien et au développement de la capacité d'innovation minière de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Favoriser et soutenir les activités d'exploration afin de trouver de nouveaux gisements à exploiter sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Appuyer les initiatives permettant à l'industrie minière de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de disposer de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à son développement.

15. LES RESSOURCES HYDRIQUES SOUTERRAINES

- Assurer la protection et la pérennité de la ressource hydrique souterraine.
- Favoriser le développement d'activités économiques durables qui misent sur l'eau souterraine provenant des eskers.

16. LES RESSOURCES FAUNIQUES

- Maintenir et améliorer les habitats fauniques par des actions de conservation, d'aménagement et de sensibilisation.
- Favoriser la mise en valeur des ressources fauniques et des activités en découlant.
- Favoriser le dialogue entre les communautés algonquines et allochtones concernant l'utilisation commune du territoire et des ressources fauniques.

AXE 7 Une région **autonome**, maîtresse de son **destin** et de son **développement**



PRIORITÉS :

1. LA RÉGIONALISATION DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

- Permettre aux directions régionales des ministères de l'Abitibi-Témiscamingue de bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre, d'une plus grande autonomie dans les interventions et la dispense des services sur les territoires.

2. LA PASSION DU DÉVELOPPEMENT

- Assurer et favoriser le développement d'une relève responsable et dynamique travaillant au leadership et au développement de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Valoriser l'implication bénévole, soutenir la relève et assurer la formation.

